



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 mars 2011
D -20110126

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/03/2011

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 mars Deux mil onze, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI (présente de 16h55 à 17h30), M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, M. Charles CAZENAVE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Wanda LAURENT, Mme Béatrice DESAIGUES,



MAIRIE DE BORDEAUX

***Echange sans soulte entre la Ville de Bordeaux et la SCI du
19 rue du Noviciat et du 19 rue du Noviciat II d'un terrain
situé rue Jacques Ellul. Décision. Autorisation.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

A la suite d'une opération foncière, la Ville de Bordeaux est restée propriétaire d'un terrain nu non aménagé et sans affectation, situé le long de la voie nouvelle rue Jacques Ellul.

Sur cette emprise, cadastrée DH 312, d'une superficie de 214 m², la SCI 19 rue du Noviciat et 19 rue du Noviciat II a réalisé une rampe pour les personnes handicapées, pour accéder à ses locaux de la rue du Noviciat.

Afin de régulariser cette situation, il a été proposé un échange sans soulte de terrain, surface contre surface, qui permettra d'intégrer l'emprise de la rampe dans la propriété de la SCI et d'incorporer parallèlement une surface de 46 m² environ dans le terrain de la Ville, le rendant ainsi plus facilement aménageable.

La clôture séparative entre les deux terrains sera à la charge de l'acquéreur ainsi que l'établissement du document d'arpentage.

Dans un rapport en date du 21 février 2011 France Domaine a valorisé chaque terrain à 11 500 €.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir :

Décider

- l'échange sans soulte de deux emprises de 46 m² chacune, détachées des parcelles cadastrales DH 312 et DH 47.

Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'échange et tous les documents afférents à cette opération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 mars 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire



MAIRIE DE BORDEAUX



MAIRIE DE BORDEAUX



MAIRIE DE BORDEAUX

SOLUTION B

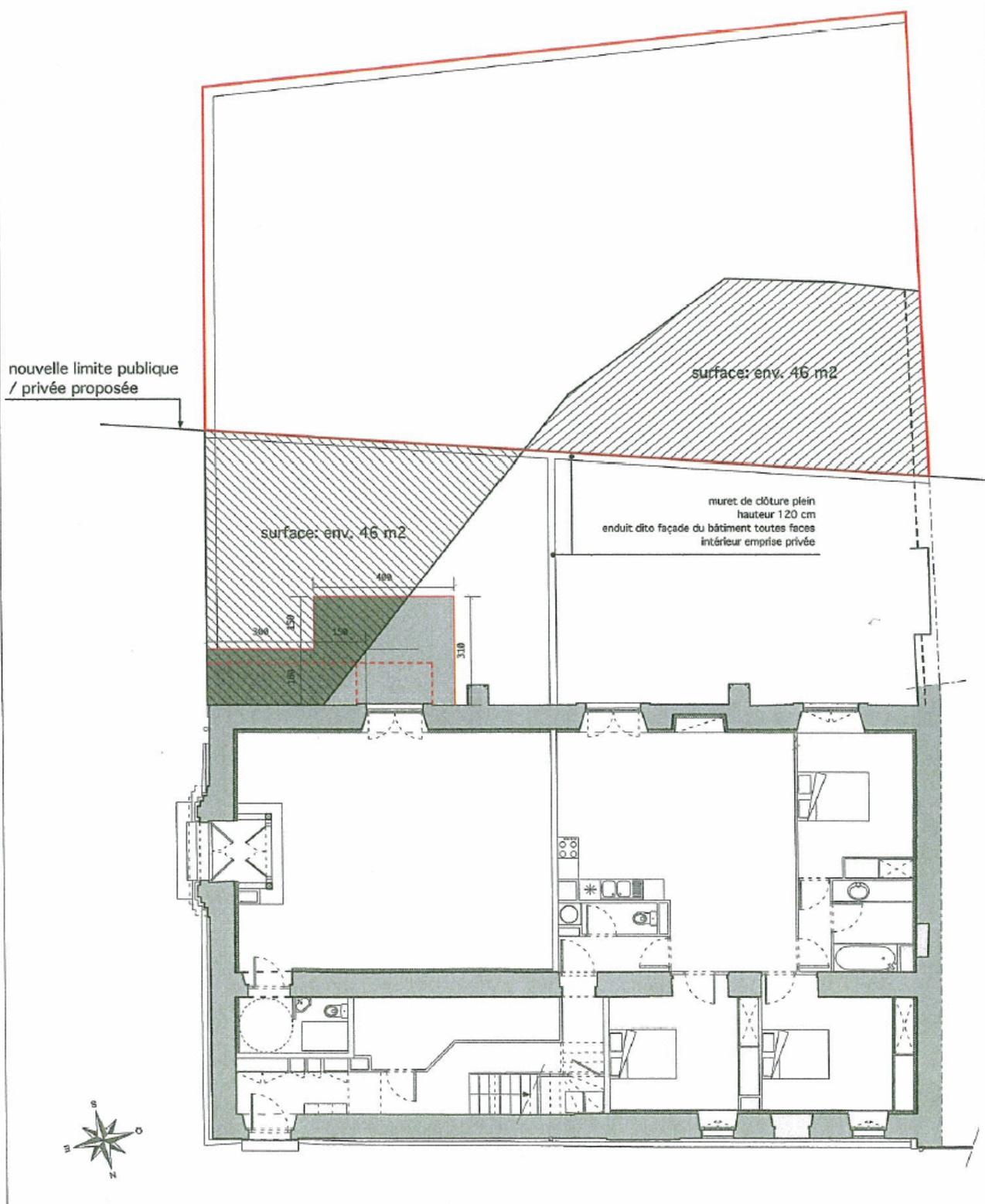
cht: 1/100

LEGENDE

— nouvelle emprise publique

▨ surface acquise

▨ surface cédée





MAIRIE DE BORDEAUX